

Courrier d'informations générales :

Madame, Monsieur, chers parents,

Afin de mettre en place la réouverture de l'école St Maurice, voici ce que l'équipe pédagogique et le personnel de l'école peuvent organiser pour l'instant. Nous proposons à vos enfants de reprendre le chemin de l'école et de renouer le contact avec les adultes de l'école et de ses camarades. Pour cela nous allons respecter le protocole sanitaire (cf doc en PJ ) qui devrait garantir au mieux la sécurité des élèves : l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels ; le maintien de la distanciation physique ; l'application des gestes barrière et la limitation du brassage des élèves. Une rencontre de travail a eu lieu également avec la mairie et la directrice de l'école publique le mercredi 6 mai 2020 afin de collaborer, de s'informer mutuellement de l'organisation et de se coordonner.

Dès lors, ces mesures impliquent que l'école St Maurice accueillera les élèves selon une organisation nouvelle (cf lien pour circulaire dans le mail) : groupe classe de 15 élèves maximum en primaire et de 10 élèves en maternelle, emploi du temps spécifique avec alternance de jours de classe, modulations des horaires d'entrée et sorties, etc.... Nous allons vous le préciser en détail dans l'avenant au règlement intérieur validé par l'équipe enseignante le 5 mai 2020. Cela nous permettra de travailler en petit groupe, de proposer un accompagnement pédagogique individualisé pour renforcer les apprentissages de chaque enfant. L'accueil des élèves pourra commencer à partir du jeudi 14 mai 2020 (cf avenant règlement de l'école).

Nous encourageons bien sûr ce retour à l'école et il se fera sur la base du volontariat des familles. Nous sommes à l'écoute de vos craintes éventuelles et nous resterons disponibles pour y répondre au mieux, nous comprenons également le choix de certaines familles qui ne souhaitent pas remettre leur enfant à l'école. Les enseignantes vont faire le maximum pour



~~assurer leur service complet en présentiel à l'école, et à distance à la maison, par mail mais~~  
aussi sur demande des parents pour récupérer sur RDV les photocopies à l'école.

Les mesures que nous vous proposons pour la réouverture sont valides jusqu'au vendredi 29 mai inclus et pourront évoluer ensuite à partir du 1<sup>er</sup> juin :

Chaque famille inscrira son(s) enfant(s) en présence à l'école pour la semaine suivante et pour le repas du midi, le vendredi avant 12h.

Mme Valérie Sauvestre n'a pas l'autorisation de son médecin pour reprendre en présentiel à l'école avec les CE1-CE2, elle continuera donc à assurer la classe à la maison par les envois de mails ou visio. Il sera peut-être possible d'organiser une garderie pour les élèves de cette classe à partir du 25 mai si nous avons le personnel suffisant pour l'assurer et avec un respect strict du protocole sanitaire. Nous vous tiendrons au courant en temps voulu.

Il nous est impossible d'accueillir les PS (petite section) et les TPS (toute petite section) durant les 2 premières semaines et cela dans l'intérêt de l'enfant et pour son respect : gestes barrières, placement obligatoire en classe, coins jeux et jeux collectifs interdits, etc... Mme Bourdrel proposera un accueil progressif de 2 ou 3 enfants parmi ceux qui se sont inscrits lors de l'enquête, à partir du 25 mai. (cf descriptif dans l'avenant au règlement intérieur) .

Il est impératif que nous soyons tous très vigilants au respect de ce protocole afin que les adultes et les enfants se sentent en sécurité pour revenir à l'école, l'équipe école compte donc sur vous parents et enfants afin d'agir dans ce sens.

Les enseignantes et le personnel école reprendront les 11 et 12 mai 2020.

Nous vous remercions tous et nous serons heureuses de vous retrouver très prochainement,

Bien cordialement,

Marie-Andrée Bourdrel et l'équipe école

